

Questions au Feuilleton

M. MacDonald (Cardigan): Ce sera dès que la mesure aura été rédigée et présentée à la Chambre, soit d'ici quelques jours, je pense.

M. Haidasz: Je remercie le ministre des Affaires des anciens combattants de nous avoir annoncé la bonne nouvelle au sujet de l'indemnisation spéciale que recevront les anciens prisonniers de guerre, y compris ceux qui ont été emprisonnés en Europe, mais j'aimerais lui demander s'il songera à la possibilité d'indemniser les anciens prisonniers de guerre qui sont citoyens canadiens et ont servi sous le drapeau canadien pendant la guerre, mais qui n'étaient pas citoyens canadiens à l'époque.

M. MacDonald (Cardigan): Ce sont leurs pays d'origine qui s'occupent généralement de ces anciens combattants qui ont lutté avec les alliés.

* * *

LA LOI SUR L'ASSURANCE DES ANCIENS COMBATTANTS ET LA LOI SUR L'ASSURANCE DES SOLDATS DE RETOUR AU PAYS

MESURE MODIFICATIVE PRÉVOYANT DES OPTIONS QUANT À L'INSTALLATION DES EX-PRISONNIERS DE GUERRE

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des Anciens combattants) demande à présenter le bill C-86, tendant à modifier la loi sur l'assurance des anciens combattants et la loi sur l'assurance des soldats de retour au pays.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

● (1540)

QUESTIONS AU FEUILLETON

[Français]

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujour-

d'hui aux questions suivantes: 3602, 3655, 3833, 3913, 3938, 3947, 3976, 4020, 4041 et 4052.

[Texte]

«SOCIETY FOR THE STUDY OF THE HERITAGE OF CANADA»—LA DEMANDE DE CRÉDITS

Question n° 3602—M. Brisco:

1. Le fonds du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il reçu une demande de subventions de la part de la Society for the Study of the Heritage of Canada pour le compte de Heritage Stoney Wilderness School et, dans l'affirmative, quand?

2. Le Ministère a-t-il accordé des subventions à ce projet et, dans l'affirmative, a) quand, b) de quel montant?

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Au début de 1974, le Stoney Wilderness Centre a demandé au ministère de lui verser une contribution maximale de \$75,000, aux fins d'un programme de publicité.

2. Le 8 mai 1974, le ministère a versé la somme de \$48,000 pour payer des factures de publicité et de promotion de la Society for the Study of the Heritage of Canada. Le 4 juin 1974, le ministère a déboursé \$27,000 de plus, sur réception des factures de la société.

LE BUREAU DU PREMIER MINISTRE—LE COÛT DES FOURNITURES DEPUIS 1968

Question n° 3655—M. Cossitt:

1. Depuis le 20 avril 1968, combien en a-t-il coûté aux contribuables pour les meubles, l'équipement, les installations fixes, les moquettes et autres du bureau du Premier ministre, a) à l'édifice du Centre, y compris les bureaux occupés par son personnel, b) à l'édifice de l'Est, notamment les bureaux occupés par les membres (i) de son propre personnel (ii) du personnel du Conseil privé?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): D'après la modification n° 3 des «Plan généraux d'élimination des documents du gouvernement du Canada», nous ne devons conserver les archives que pendant six ans. Les renseignements demandés ne sont donc pas disponibles pour la période antérieure au 1^{er} avril 1969. En ce qui concerne le ministère des Travaux publics, les montants suivants ont été dépensés:

	1969-1970	1970-1971	1971-1972	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976 Jusqu'au 30 novem- bre 1975
a) Bureau du premier ministre à l'édifice du Centre, y compris les bureaux occupés par son personnel	—	\$1,512	\$70,052	\$11,458	\$5,193	—	—
b) Bureau du premier ministre à l'édifice de l'Est	—	2,228	13,372	60	—	—	—
Bureau du premier ministre aux édifices du Centre et de l'Est (il est impossible de diviser ces dépenses)	—	5,753	20,802	—	—	—	—
i) Bureaux du personnel du premier ministre à l'édifice de l'Est	\$1,756	—	—	—	—	\$980	—
ii) Bureaux du personnel et des membres du Conseil privé à l'édifice de l'Est	—	1,973	8,819	—	4,490	—	—
Total	\$1,756	\$11,466	\$113,045	\$11,518	\$9,683	\$980	—